



Paris le 24 novembre 2021

Aux Magistrat.e.s et Greffier.e.s et plus largement, à tous les personnels travaillant dans le domaine de la Justice, les avocates et avocats du Syndicat des avocats de France apportent leur soutien

Face à une institution judiciaire maltraitante, à une logique de rationalisation qui déshumanise et à la perte de sens des missions qu'ils ne peuvent plus assurer, plus de 3 000 magistrats et greffiers ont signé, en quelques heures seulement, une tribune publiée hier, 23 novembre, dans Le Monde.

Les avocates et avocats du Syndicat des avocats de France entendent leur apporter un soutien plein et entier tant le constat est partagé.

Nous sommes toutes et tous venu.e.s à la Justice par conviction et avons prêté des serments qui nous obligent. Nous savons le dévouement et les sacrifices qu'exigent ces métiers de Justice dans des temps où seules gouvernent les considérations budgétaires, au mépris du justiciable et de l'idée même de Justice.

Le SAF n'a jamais cessé de dénoncer l'insuffisance des moyens de la Justice, les conditions d'exercice dégradées pour tous ses acteurs et actrices, et ces politiques qui aboutissent au naufrage d'un service public mais également à l'affaiblissement d'un contre-pouvoir essentiel.

A l'ouverture des États généraux de la Justice, le SAF rappelait avec force que « pour que la Justice ait le temps de faire son travail, dans des conditions qui respectent la dignité de celles et ceux qu'elle juge sans maltraiter ceux et celles qui la rendent ou y collaborent, elle a besoin de moyens, humains et matériels. Prendre les citoyens à témoins, faire mine de les consulter sur un constat établi, connu et documenté, pour justifier de privilégier l'inertie à l'action, c'est insulter leur intelligence et mépriser les professionnels épuisés d'une Justice à bout de souffle. »

La Justice est un pilier de la démocratie et un rempart qu'il faut à toute force préserver, ensemble.

Elle est l'affaire de toutes et tous et mérite mieux que le mépris opposé depuis des décennies aux alertes et manifestations de celles et ceux qui la rendent ou y collaborent chaque jour.

Le SAF invite l'ensemble des professionnels de Justice à soutenir et s'associer à cette légitime colère pour que cesse le déni des pouvoirs publics.